

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 13207
Numéro SIREN : 803 076 652
Nom ou dénomination : GROUPE JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2023 sous le numéro de dépôt 32115

Madame Delphine JEAN
11 rue Charles Léandre
14000 CAEN

GROUPE JEAN
5 rue de Tilsitt
75008 PARIS

A l'attention du Président

Caen, le 3 février 2023

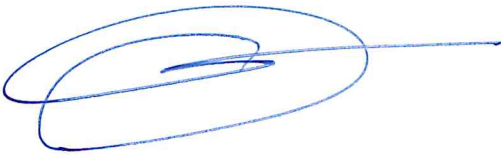
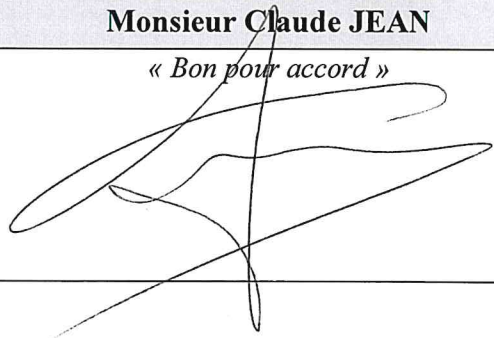
Par lettre remise en main propre

Objet : Démission de mes fonctions de Directeur Général de la société GROUPE JEAN.

Monsieur le Président,

Je vous informe, par la présente, de ma démission de mes fonctions de Directeur Général de la société GROUPE JEAN, Société par actions Simplifiée, au capital de 25.000.000 d'Euros dont le siège social est sis à PARIS (75008) 5 rue de Tilsitt et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 803 076 652, à effet de ce jour, le tout, sans indemnité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Madame Delphine JEAN	<i>Pour la société GROUPE JEAN</i> Monsieur Claude JEAN
	<i>« Bon pour accord »</i> 

GROUPE JEAN
Société par Actions Simplifiée
au capital de 25.000.000 Euros
Siège social : PARIS (75008)
5 rue de Tilsitt
RCS PARIS 803 076 652

**PROCES-VERBAL DE DECISION
DU PRESIDENT
EN DATE DU 3 FEVRIER 2023**

Le 3 février 2023 à 20 heures, le Président de la Société, Monsieur Claude JEAN, a pris la décision suivante relative à la démission du Directeur Général.

**DECISION UNIQUE. CONSTATATION DE LA DEMISSION DU DIRECTEUR
GENERAL, MADAME DELPHINE JEAN**

La Président de la Société : Monsieur Claude JEAN prend acte de la démission de Madame Delphine JEAN de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 3 février 2023, et ce, sans indemnité.

Cette décision est adoptée par le Président.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président Monsieur Claude JEAN
